



Bilan 2012

Association Ne Plus Jeter



Association Ne Plus Jeter
8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne
05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14
neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com
Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

Sommaire

1. **Ne Plus Jeter: organisme porteur** p. 3
2. **L'activité Véli Recycle** p. 7
3. **Véli Recycle : l'atelier chantier d'insertion** p. 11
4. **L'activité d'animation et d'éducation à l'environnement** p. 14
5. **La communication** p. 14
6. **Les partenaires** p. 15
7. **Le budget** p. 15
8. **Les perspectives 2013** p. 16



I. Organisme porteur

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté 97300 Cayenne
Tél. : 05 94 25 41 97 ; 06 94 42 13 14 ;
neplusjeter@gmail.com ; www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z Création : 24 mars 2004

Association loi 1901 à but non lucratif, Ne Plus Jeter a pour objectif une meilleure gestion des déchets sur le territoire guyanais.

Elle intervient selon deux grands principes :

- ❖ Développer l'activité Véti Recycle, qui valorise les déchets dans le cadre de la filière textile - linge de maison - chaussures (TLC). Véti Recycle fonctionne en Atelier Chantier d'Insertion (ACI), c'est actuellement la seule Ressourcerie de Guyane.

- ❖ Organiser des ateliers et des animations pour éduquer à la protection de l'environnement et pour sensibiliser à la réduction et à la réutilisation des déchets auprès de divers publics.

Les dates - clefs :

- ❖ 2004 : Création de l'association et début des nettoyages de sites naturels et de la collecte des piles et accumulateurs usagés via les Touks à Piles

- ❖ 2007 : Première salariée et début des animations d'éducation aux déchets

- ❖ 2010 : Ouverture de la première Ressourcerie des Dom : Véti Recycle

La zone d'action :

- Ile de Cayenne, principalement territoire de la CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral)

Association Ne Plus Jeter
8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne
05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14
neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com
Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

- Centre-ville et quartiers prioritaire de la politique de la ville de Cayenne

Les bénéficiaires sont de l'ensemble du territoire guyanais.

Le local :

En mars 2012, l'association Ne Plus Jeter a quitté le quartier de la Carapa sur la commune de Macouria, pour emménager en centre- ville de Cayenne. Situé entre la gare routière et le marché de Cayenne, le local fait partie du quartier Village Chinois, quartier prioritaire de la politique de la ville de Cayenne.

Ce hangar de 660 m² regroupe les différentes activités de l'association : la boutique de la Ressourcerie, l'espace animation aux déchets, le stockage de la Ressourcerie, les bureaux administratifs.

Cet emménagement nous permet d'atteindre nos objectifs :

- Meilleure accessibilité aux usagers souhaitant déposer et acquérir les affaires de seconde main
- Proximité des administrations et centres de formation facilitant les démarches de l'équipe
- Echange sur la valorisation et la réduction des déchets avec les clients et résidents du quartier



Le bureau :

Suite à la démission de l'ensemble des membres du bureau à la fin du premier semestre 2011, un renouvellement du bureau de l'association a été effectué lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2011. L'assemblée générale du 19 octobre 2012 a élu :

Composition du bureau

Présidente :	Jacqueline PARENTY
Secrétaire :	Christine CAZANOVE
Vice-secrétaire :	Marilyne SALADIN
Trésorière :	Claire LAFLEUR

Les adhésions 2012 :

Le coût de l'adhésion est de 5€, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Celle-ci permet de bénéficier des services de la Ressourcerie Ne Plus Jeter et des animations proposées. Les personnes en difficulté financière peuvent payer en 3 fois leur cotisation. Les enfants sont intégrés à la carte des parents.

- 2011 = 45 adhérents individuels dont 3 entreprises adhérentes
- 2012= 116 adhérents individuels

Association Ne Plus Jeter
8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne
05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14
neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com
Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

L'emménagement de la Ressourcerie en centre -ville de Cayenne explique cette hausse.

Les adhésions de la structure :

Ne Plus Jeter est affilié au **Réseau des Ressourceries**. Il s'agit d'un réseau national qui regroupe les structures (associations, régies,...), spécialisées dans le domaine du réemploi. L'objet de l'association est de créer une synergie de compétences et de moyens pour la professionnalisation, la formation et la représentation des Ressourceries, mais aussi la sensibilisation à l'environnement et la réduction des déchets. En tant qu'adhérent, le Réseau nous a accompagné dans la définition de notre projet et continue de nous appuyer dans le développement de notre activité en mettant à notre disposition des d'outils et des conseils individualisés.

L'association est également adhérente au réseau **GRAINE Guyane** et à l'**APROSEP**.

Le **GRAINE Guyane** a pour vocation de structurer un réseau local d'associations intervenant dans le domaine de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Il nous apporte un appui dans nos actions d'éducation à l'environnement.

L'**APROSEP** a pour objectif la professionnalisation de la vie associative et la mutualisation de services. Ne Plus Jeter bénéficie ainsi de la mise à disposition de salles, de location de matériel, du service de reprographie mais également des formations. Elle nous apporte par ailleurs un appui au montage de projets.



Les bénévoles :

L'association a pu compter sur des bénévoles très volontaires qui ont secondé l'équipe d'employées:

- Fonctionnement : Communication, administratif
- Véti Recycle : Tri, réagencement de la boutique, tenue de stand de vente
- Animation déchets : Animations, Bourse aux livres
- Entretien : Montage d'étagères, peinture des locaux, décoration de la boutique
- Couture : Confection de sacs

Tous les samedis matin, une formation est assurée aux personnes souhaitant devenir bénévole. Après une visite des locaux, une lecture des statuts et du règlement intérieur, le volontaire et le responsable de l'association conviennent de types d'actions et d'un planning. Une attestation de bénévolat est délivrée au bénévole venant une fois par semaine. Un bon de réduction de 6€ est remis aux bénévoles pour les remercier de leur implication dans la structure.

- 2 attestations de bénévolat délivrées
- 15 bénévoles actifs

Les stagiaires :

La transmission et l'échange font partie des objectifs de l'association Ne Plus Jeter. Aussi, la structure accueille régulièrement des stagiaires. Cet encadrement est profitable aux élèves en formation ainsi qu'à l'équipe en insertion qui transmet ses connaissances. Cette responsabilité valorise l'équipe.

- Formation couture du Lycée Melkior-Garré : 4 personnes
- Placement judiciaire de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) : 12 personnes

Lors de la visite des locaux, après lecture des statuts et règlement intérieur de l'association, le stagiaire convient d'un contrat d'objectifs avec Ne Plus Jeter, en plus de sa convention de stage.

2. L'activité Véli Recycle

Les objectifs :

- Collecter et valoriser des affaires de seconde main
- Permettre un tremplin professionnel pour des personnes éloignées du travail
- Informer à la réduction et la valorisation des déchets

Descriptif de l'activité:

- La collecte des affaires de seconde main
- Le tri, le pesage, le conditionnement pour le stockage
- La vente en boutique
- La confection de colis de linge pour les associations à caractère social
- La valorisation des textiles en couture pour répondre à des commandes
- La valorisation de tissu usagé en chiffons à destination d'entreprises

Véli Recycle est unique en son genre : en effet, il s'agit de la seule Ressourcerie implantée en Guyane. C'est également la première Ressourcerie des DOM (départements d'outre-mer). L'activité de valorisation textile de Véli Recycle fonctionne en ACI (Atelier Chantier d'Insertion) en employant des personnes éloignées de l'emploi. Le premier chantier d'insertion, démarré en avril 2010 s'est clôturé en avril 2011. Le second chantier d'insertion a débuté le 13 février 2012 pour se clôturer le 12 février 2013.

La collecte des affaires de seconde main :

Véli Recycle fonctionne en apport volontaire des donateurs.

- Soit apport direct à la boutique
- Soit dépôt en borne de collecte

Pour aider les donateurs, des bornes de collecte ont été installées auprès de 5 structures (Aprosep, Graine, Ancrage, Régie des Ames Claires, DSU de Balata). Une convention est établie pour un an entre la structure bénéficiaire de la borne et Véli Recycle. Réel service de proximité, les bornes offrent une meilleure accessibilité aux personnes à faible mobilité résidant dans les quartiers d'installation ainsi qu'aux personnes ne pouvant se rendre dans le créneau d'ouverture de la boutique.

Les bornes de collecte d'affaires de seconde main sont en fait des poubelles décorées par du papier mâché. Ces poubelles ne pouvant plus servir pour leur usage premier en raison de leur vétusté, Ne Plus Jeter les recycle en les 'customisant'.

Les bornes sont collectées une fois par semaine.

Les affaires collectées :

- Sont acceptés : vêtements, linge de maison, chaussures, livres, jouets, puériculture.
- Sont refusés : matériel électrique et électronique. L'équipe dirige les donateurs vers la déchetterie.

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne

05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14

neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

Les volumes collectés :

L'équipe opérant le tri, pèse l'ensemble des affaires afin de connaître les volumes valorisés. Ce tableau représente les volumes entrants dans la structure Ne Plus Jeter. L'inventaire 2012 n'est pas réalisé à la date du bilan. Le volume stocké ainsi que le volume d'affaires de seconde main sortant est inconnu. Les volumes collectés avant mai 2012 n'ont pas été relevés.

Tableau collecte des dons en kilos, soit 8 049kg en 8 mois

	Entrant	Borne
Mai	1 054	108
Juin	842	/
Juillet	1 022	137
Août	1 377	1 043
Septembre	605	10
Octobre	1 565	321
Novembre	776	/
Décembre	135	53
Total	6 377	1 672

Les affaires sont ensuite triées par qualité :

- Très bon état : Vente à la boutique
- Moyen état : Distribué en colis pour association à caractère social
- Poubelle
- Couture : Transformé en création textile
- Chiffon : Valorisé en chiffon d'essuyage

Tableau répartition des affaires

	Boutique	Marché	Colis	Livre	Couture	Chiffon	Brocant e	Poubelle
Mai	367	80	267	220	4	10	9	199
Juin	364	77	176	129	8	5	15	67
Juillet	540	101	241	283	19	26	25	137
Août	559	148	151	396	4	/	/	107
Septembre	383	51	167	/	11	26	2	70
Octobre	400	59	79	402	10	20	/	68
Novembre	498	/	142	32	18	16	/	53
Décembre	47	/	7	/	/	/	/	7
Total	3 158	516	1 230	1 456	74	103	51	714

Les colis :

Les vêtements non vendables mais encore mettables sont triés par catégorie (Homme, Femme, Enfant, Bébé), rangés en carton et distribués à des associations à caractère social.

Trois structures sont conventionnées avec Ne Plus Jeter pour bénéficier de ce service (Impact, Relais Drogue Solidarité et le Centre de rétention administrative)

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne

05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14

neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

Le forfait colis est de 120€ pour 12 colis de 4 cartons récupérables au local de l'association. Ces structures redistribuent ensuite le linge à leurs usagers.

En adhérant à l'association, des structures font bénéficier leurs usagers de colis d'urgence. Les personnes suivies par ces structures viennent au local avec un courrier de leur assistante sociale. Il s'agit de La Croix Rouge, l'Arbre du Fromager.

Les chiffons

Le textile usagé en coton est découpé en carré d'essuyage puis vendu à des sociétés d'imprimerie et de nettoyage, 2€/kg.

La couture

Les vêtements non vendables car décousus sont customisés en création textile par l'équipe qui a suivi une formation couture. Sacs, nappes, coussins et rideaux sont confectionnés en tissus de seconde main pour répondre à des commandes.

- Sacs pour Kwata, Sacs pour le DSRU de Cayenne, Sacs pour Com'R
- Rideaux pour la Croix Rouge,
- Dossards pour Sport pour Tous

Les clients demandant des retouches sont dirigés vers des couturiers de métier.

L'équipe a réalisé un ensemble d'accessoires qui a été vendu lors du marché de Noël organisé par la CACL au marché de Matoury le 18 décembre.

La Boutique d'affaires de seconde main

Ouverte du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30, la boutique propose aux adhérents de l'association des affaires de seconde main à prix accessibles :

- 0.5€ : les jouets, les sous-vêtements
- 1€ : les livres
- 2€ : Les vêtements adultes, les chaussures, les pulls
- 3€ : les ensembles, les draps

Les bénéficiaires de Vêti Recycle

- Les clients
- Les associations à caractère social bénéficiant des colis
- Les structures effectuant les commandes couture
- Les entreprises acquérant des chiffons

Les clients

Ville	Total	Ville	Total	Ville	Total
Cayenne		Matoury		Autres communes	
Village Chinois	413	Cogneau	14	Saint Laurent	3
Centre - ville	814	Balata	26	Mana	0
Mont Lucas	24	Larivot	11	Iracoubo	0

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne

05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14

neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

Cabassou	26	Bourg	78	Sinnamary	0
Raban	10	Stoupan	1	Kourou	10
Bonhomme	26			Macouria	84
Mirza	8			Montsinéry	11
Brutus	14			Régina	2
Césaire	14			Roura	2
Horth	15			Saint Georges	0
Anatole	2			Rémire	148
Zéphyr	3				
Rénovation	13				
Total	1 382		130		260

Depuis l'ouverture en avril 2012, la boutique Véli Recycle a accueilli 1 972 clients dont 1 382 personnes résidant à Cayenne, 148 personnes de Rémire, 130 de Matoury et 112 personnes des autres communes.

Les ventes mobiles

Pour faire connaître l'activité et dans l'objectif de faciliter l'accessibilité à la structure des personnes à mobilité réduite, des ventes mobiles ont été organisées :

- Salle d'exposition de l'office de tourisme de Matoury, du 31 août au 8 septembre
- Croix Rouge, Cayenne, été
- Ti Dégra, Cayenne, Bourse le 13 juillet
- PRE de Cayenne : avant l'été pour préparer les trousseaux de colonies
- Cayenne Podium vacances à Village Chinois, le mercredi 26 juillet
- Marché des Ames claires les mercredis matin
- Quartier Manguier, Rémire, le vendredi 10 août
- Quartier Arc en Ciel, Rémire, le samedi 14 avril
- Quartier Zénith, Matoury, le samedi 30 juin
- Quartier Concorde, Matoury, le samedi 28 avril
- Quartier Copaya, Matoury, le samedi 26 mai

3. Vêti Recycle : le chantier d'insertion

L'activité de valorisation textile Vêti Recycle fonctionne en atelier chantier d'insertion ACI, agrément accordé par la DIECCTE et Pôle Emploi. Ce chantier a débuté le 13 février 2012 et sera clôturé le 12 février 2013. L'équipe se composait de 6 personnes embauchées en tant qu'opérateurs de valorisation textile

- 6 opérateurs de valorisation textile
- 1 encadrant social
- 1 coordinateur

Un chantier d'insertion est un tremplin professionnel pour des personnes éloignées du travail. Nos critères d'embauche étaient les suivants:

- Savoir de base en lecture, calcul, écriture
- Etre inscrit à Pôle Emploi
- Etre bénéficiaire du RSA
- Etre suivi par un technicien de la DICS

L'association Ne Plus Jeter a fait la démarche d'adresser les fiches de poste à la maison des handicapés. Une sélection de candidat a été effectuée avec la MDPH de Cayenne.

Le contrat de travail des personnes en insertion était en CUI CAE, 20 heures par semaine, pendant 12 mois.

Répartition de l'équipe : 1 Cui Cae en contrat à Pôle Emploi, 1 Cui Cae en contrat avec la MDPH, 5 Cui Cae en contrat avec la DICS.

Cette période de retour à l'emploi et de reprise de confiance en soi, a été jalonnée par :

- Formations groupées : premiers secours chez les Pompiers de Cayenne, informatique avec l'association Seconde Chance à Cayenne
- Formations individuelle : Préparation au concours d'aide- soignant à l'IFSI
- Immersions : Entreprise de nettoyage Net Ibis, Entreprise de couture Rideaux Vallées

Des entretiens individuels réguliers ont permis une évolution des objectifs opérationnels :

- Etre à l'heure et respecter les consignes
- Préparer et ranger son plan de travail
- Répondre à des commandes dans les temps impartis
- Préparer les colis selon les besoins spécifiques des bénéficiaires
- Tenir la caisse sans erreurs
- Accueillir et informer la clientèle
- Noter les messages
- Conduire la camionnette (1 seule personne ne la conduit pas)
- Collecter les bornes
- Faire des achats pour la structure
- Etre nommé Responsable de tri, Responsable de valorisation, Responsable couture ou Responsable de caisse
- Encadrer des stagiaires et des bénévoles

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne

05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14

neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

L'accompagnement social pour l'équipe en insertion concernait principalement du transfert d'informations et de la mise en relation concernant le secteur de la santé, des loisirs pour les enfants et le travail.

L'employée handicapée mentale a demandé un important travail d'accompagnement. Elle rencontre de grosses difficultés dans sa vie personnelle et n'a osé en parler aux encadrants de l'association que tardivement. Les démarches d'accompagnement ont consisté en :

- Réalisation de lunettes mais cette démarche est à refaire en fin de contrat
- Démarche de cercle de paroles pour l'éducation des enfants (Guyane Allaitement et ludothèque Bleu Pistache)
- Démarche actualisation CMU et vaccination PMI
- Démarche assistante sociale et Arbre Fromager pour les loyers et factures non payés
- Démarche pour passer le code de conduite de voiture, rapidement abandonné
- Démarche en cours de dossier placement ESAT de Matiti

Le retour à l'emploi comprend un certain nombre d'objectifs liés à l'activité mais il y a aussi des objectifs d'épanouissement et de rencontres qui se tissent en parallèle. Lors des ventes mobiles, de la collecte des bornes, des échanges de colis ou lors des animations, l'équipe en insertion est amenée à côtoyer d'autres personnes, ce qui est enrichissant. La prise en charge de stagiaires et de bénévoles est également valorisante. Le repas de Noël et le repas de fin de chantier sont aussi des temps forts ; autant de moments pour se sentir mieux et pour favoriser sa reprise d'emploi.



A la fin du chantier d'insertion 2012-2013, sur les 6 personnes :

- 1 a démissionné pour mettre en œuvre son projet : travailler sur les marchés en métropole
- 1 a été licencié car il ne correspondait pas au poste
- 1 s'est inscrite au CAP couture flou en candidat libre pour créer son entreprise
- 1 se prépare au concours d'aide - soignante avec l'IFSI
- 1 va faire un contrat avec son maître de stage en nettoyage de surface
- 1 en situation précaire mais peut travailler dans le milieu horticole

4. L'activité d'animation et d'éducation à l'environnement

Cette action fait partie intégrante des missions dévolues à notre activité en tant que Ressourcerie, notamment celle de vulgariser les principes des 3R : Réduire – Réutiliser – Recycler.

La boutique Véti Recycle est donc un relais d'information privilégié pour éduquer et sensibiliser la population à une meilleure gestion des déchets : changer de comportement, mieux consommer et de façon responsable, réduire son impact sur l'environnement, réduire la production de déchets à la source, valoriser au lieu de jeter, etc.

Animation extérieure :

- Péri scolaire : Contrat éducatif local, Conseil Municipal des jeunes, Projet réussite éducative
- Animation été : Mercredi de l'environnement Pointe Buzaré

Animation au local pour les adhérents :

- Atelier pour les adultes : Confection de produits ménagers, de savon et de cosmétique avec Graine et une bénévole
- Atelier fabrication décoration de Noël en emballage récupéré
- Atelier jeux nature avec La Cultimathèque
- Atelier couture nature avec une bénévole

Point collecte au local : Piles, lampes basse consommation, cartouches

Expositions : Consommation, Déchet, Energie, Eau

Echange lors de colloques de gestion des déchets :

- Martinique, CACEM et CCNM, gestion déchets novembre
- Guyane, ADEME, filière de valorisation, janvier 2013

5. La communication

Les activités de l'association Ne Plus Jeter se font principalement connaître par bouche à oreille.

Cette année, une bénévole a fait un très beau cadeau de Noël à l'association en créant son site Internet.

Voici les différentes actions de communication menées par Ne Plus Jeter en 2012 :

- La création du site www.neplusjeter.com : avec l'actualité et les bons plans
- Des articles de journaux : la Semaine Guyanaise, France Guyane, Une Saison en Guyane ;
- Les émissions de télévision : TNT Reboot en décembre 2012 (Guyane 1^{ère}), Journal télévisé du 8 janvier 2013 ;
- Les émissions radio : Radio Puzzle via un reportage avec 2 autres structures en IAE (Trait d'Union et Régie des Ames claires) en décembre, Guyane 1^{ère} en octobre et le 9 janvier 2013 ;
- Les encarts gratuits sur les sites d'annonces (Blada, Paru Vendu, le Bon Coin, Guyaweb, etc.)
- Les affiches Véti Recycle ou les affiches des événements Véti Recycle apposés en vitrine de magasin
- Les tracts distribués en porte à porte, lors des marchés ou dans les quartiers

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne

05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14

neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

6. Les partenaires

Les activités de Ne Plus Jeter se concrétisent grâce à un ensemble de partenaires :

- **Techniques** : Le réseau Ressourcerie, APROSEP, Graine
- **Colis** : Carrud Impact, Carrud RDS, CRA, Arbre Fromager, Services puériculture de l'hôpital de Cayenne, Croix Rouge, PRE, PJJ, assistantes sociales...
- **Bornes** : Aprosep, Graine, Régie des Ames Claires, Dsu de Balata, Ancrage
- **IAE** : Régie des Ames Claires, Trait d'Union, Ancrage
- **Stagiaires** : PJJ et lycée Melkior
- **Gestion des déchets** : Coopération caraïbes avec les collectivités de La Martinique

Ces partenaires complètent le soutien qu'apportent nos partenaires financiers que sont le DIECCTE, la DICS, Pôle Emploi, la Région Guyane, la DEAL Guyane, le Conseil Général, l'ADEME et la CACL.

7. Le budget

Le compte de résultat fait apparaître un total des produits d'exploitation bien supérieur à celui pour l'année 2011.

En effet, l'activité et les subventions ont enregistré une hausse en raison notamment du chantier d'insertion qui a commencé en février 2012 et subventionné pour cette même année.

Les charges de personnel ont de ce fait augmenté.

L'association termine l'exercice 2012 avec un résultat positif de **7 359,32 €**. Le total des dépenses pour l'année 2012 s'élève à 145 583,64€. Les recettes (152 903,61€) sont réparties principalement entre les ventes de produits finis (28 186,19 €), les prestations de service (5 626,00 €) et les subventions d'exploitation (118 959,67 €).

Le résultat bénéficiaire sera reporté sur l'année suivante.

Compte de résultat 2012 (en euros)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Rémunérations du personnel	73 399,11	Vente de marchandises	28 186,19
Charges sociales	11 873,04	Prestations de service	5 626,00
Autres charges externes (loyers, assurances, achat matériel, etc.)	55 055,73	Subventions d'exploitation	118 959,67
Dotations aux amortissements	5 255,76	Autres produits	131,75
TOTAL	145 583,64	TOTAL	152 903,61
		Résultat d'exploitation	7 319,97
Charges financières	66,68	Produits financiers	106,03
		Résultat positif	7 359,32

Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté, 97 300 Cayenne

05-94-25-41-97 / 06-94-42-13-14

neplusjeter@gmail.com – www.neplusjeter.com

Siret : 477 613 657 000 30. APE : 9499Z

8. Les perspectives 2013

L'association Ne Plus Jeter va développer l'ensemble des activités de la Ressourcerie Ne Plus Jeter via des actions phares :

- Embauche d'un directeur
- Embauche d'un animateur déchet
- Mise en place d'un nouvel atelier chantier d'insertion ouvert sur une gamme plus étoffée de déchets à collecter et valoriser, et avec une équipe doublée
- Embauche en partenariat avec les associations à caractère social et axée vers les quartiers prioritaires
- Le développement des points de collecte et de la distribution de colis

